

**LES ASPECTS PRIX DE TRANSFERT DES  
RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES ET DES  
INCORPORELS**

**23 - 26 février 2015**

**Gabon**

**Cas pratique n°2 sur l'analyse de comparabilité  
"Babycare"**

## **Enoncé**

Fondée en 2000, la société française Babycare SARL, qui est un distributeur à faibles risques, commercialise sur le marché européen des tétines pour bébé qui sont produites par sa société mère irlandaise Babycare Ltd. Les clients de la société Babycare SARL sont des sociétés indépendantes européennes.

La société Babycare SARL a réalisé des pertes d'exploitation au cours des 10 dernières années. Ses résultats sur les exercices 2008 à 2010 sont les suivants :

En milliers d'euro	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Chiffre d'affaires (CA)</b>	5 172	5 500	6 080
<b>Résultat d'exploitation (RE)</b>	- 210	- 242	- 213
<b>Marge nette (RE / CA)</b>	- 4,06%	- 4.4%	- 3.5%

La société Babycare SARL fait l'objet d'un contrôle fiscal pour la période 2008-2010.

Afin de démontrer que ses prix de transfert sont conformes au principe de pleine concurrence, la société Babycare SARL a fourni à l'administration fiscale sa documentation prix de transfert. La société Babycare SARL applique la méthode transactionnelle de la marge nette avec pour indicateur de profit, le ratio résultat d'exploitation / chiffre d'affaires. A l'appui de sa politique de prix de transfert, la société française Babycare SARL a fourni une étude de comparables réalisée à partir d'une base de données européenne (*cf. annexe 1*).

Dans le cadre de cette étude de comparables, la société Babycare SARL a calculé la marge nette moyenne (résultat d'exploitation / chiffre d'affaires) de chacune des sociétés comparables pour la période 2008-2010 puis elle a déterminé un intervalle de pleine concurrence compris entre - 4,5% et 5,6%. Il est précisé que la société Babycare SARL n'a fourni aucune information sur les entreprises sélectionnées dans l'échantillon de comparables.

Dans le cadre du contrôle de la société Babycare SARL, l'administration fiscale a procédé à un examen détaillé de l'échantillon de comparables fourni par la société Babycare SARL lequel a permis d'établir notamment les éléments suivants (*cf. annexe 2*).

- Les fonctions exercées par certaines entreprises sélectionnées dans l'échantillon diffèrent de celles exercées par la société Babycare SARL;
- L'échantillon comprend des sociétés pour lesquelles on ne dispose pas de l'ensemble des données financières;
- Plus de 30% des comparables sont des sociétés déficitaires.

**Questions:**

- 1. Quelles sont vos premières impressions sur ce dossier ?**
- 2. Les sociétés déficitaires doivent-elles être retenues dans l'échantillon de comparables ou doivent-elles en être exclues?**
- 3. Quels types d'information et/ou document doivent être demandés à la société Babycare SARL dans le cadre du contrôle afin de justifier l'inclusion de sociétés déficitaires dans l'échantillon?**
- 4. L'étude de comparables réalisée par la société Babycare SARL doit-elle être rejetée parce que l'intervalle de pleine concurrence a été calculé sur la base de comparables qui ont différents niveaux de fiabilité?**
- 5. Quelles sont les sociétés présentées par la société Babycare SARL que vous excluriez de l'échantillon de comparables et pourquoi ? Quel est le nouvel échantillon de comparables que vous présenteriez à la société Babycare SARL à l'appui de vos rehaussements ?**
- 6. Selon vous, quel est le point de l'intervalle de pleine concurrence qui doit être retenu pour le calcul des rehaussements ? Calculez le montant des rehaussements à notifier à la société Babycare SARL.**

\* \* \*

## ANNEXE 1

### ECHANTILLON DE COMPARABLES FOURNI PAR LA SARL BABYCARE

Dénomination de la société	Marge nette (RE / CA) 2008-2010
A	-3,2%
B	1,5%
C	0,8%
D	7,6%
E	-8,3%
F	-4,5%
G	2,8%
H	-5,0%
I	5,3%
J	14,5%
K	0,5%
L	-4,5%
M	6,5%
N	8,7%
O	-6,5%
P	13,2%
Q	3,6%
R	-7,2%
S	5,1%
T	3,5%
Minimum	-8,3%
1er Quartile	-4,5%
Médiane	2,2%
3ème Quartile	5,6%
Maximum	14,5%

## **ANNEXE 2**

### **ELEMENTS D'INFORMATION SUR LES ENTREPRISE RETENUES DANS L'ECHANTILLON DE COMPARABLES FOURNI PAR LA SARL BABYCARE**

**Société A :** Créée en 1995, la société A commercialise du lait infantile en poudre sur les marchés français et belge.

**Société B :** La société B est spécialisée dans la distribution en gros d'articles de parapharmacie sur le marché français.

**Société C :** Vente au détail de papier hygiénique. La société C a été radiée du registre du commerce et des sociétés en février 2009. Données financières disponibles pour 2008 et 2009 uniquement.

**Société D :** Fondée en 1990, la société D approvisionne aujourd'hui plus de 2500 officines sur le marché européen. Spécialisée dans les produits pour bébé, elle propose plus de 150 gammes de produits.

**Société E :** Aucune description de l'activité.

**Société F :** Créée en 1998, la société F commercialise des jouets pour enfants sur le marché européen.

**Société G :** Créée en 1987, la société G est numéro 1 sur le marché français du soutien scolaire à domicile. Elle propose des cours particuliers et des stages collectifs dans toutes les matières afin d'aider les élèves à optimiser leurs résultats à l'école.

**Société H :** La société H est un fabricant de poussettes, nacelles et siège auto. Elle propose une large gamme de produits qui allient confort et qualité. Son site internet référence l'ensemble des produits commercialisés sur le marché français.

**Société I :** Vente de couches pour adultes et pour bébé sur le marché français.

**Société J :** Créée en 1995, la société J est spécialisée dans la distribution d'articles de parapharmacie pour bébé.

**Société K :** La société française K commercialise des produits de toilette pour bébé tels que des crèmes de soin, des produits pour le bain, des shampoings et des huiles de massage. Elle s'approvisionne exclusivement auprès de sa société mère irlandaise K Ltd.

**Société L :** Créée en février 2007, la société K commercialise des articles de puériculture sur les marchés français et espagnol.

**Société M :** Vente au détail de vêtements pour bébé sur le marché français.

**Société N :** Fondée en 1994, la société N est le leader français dans la distribution d'alèses pour incontinence pour enfants.

**Société O :** Créée en février 2010, la société O commercialise des biberons sur le marché européen.

**Société P :** Créée en 1963, la société P commercialise des produits d'alimentation infantile (petits-pots aux légumes et aux fruits, laits, céréales...) sur le marché européen.

**Société Q :** Vente au détail de petits équipements pour bébé.

**Société R :** Créée en 2006, la société R, spécialisée dans les médicaments génériques, commercialise des médicaments pour enfants vendus sur ordonnance.

**Société S :** La société S commercialise des couches pour bébé sur le marché mondial.

**Société T :** Créée en 1988, la société grecque T commercialise des biberons et des tétines pour bébé sur son marché national.